

29.09.2022 - 16:39 Uhr

## Une étape clé pour la protection des animaux: la Nouvelle-Zélande va interdire le transport d'animaux vivants



### La Nouvelle-Zélande va interdire le transport d'animaux vivants

QUATRE PATTES salue la décision et invite l'UE à suivre cet exemple

Wellington/Zurich, le 29 septembre 2022 - Le gouvernement néo-zélandais a adopté hier une loi qui interdira les transports d'animaux vivants depuis la Nouvelle-Zélande dès le 30 avril 2023. En 2021, la Nouvelle-Zélande avait déjà annoncé son intention d'interdire les exportations par voie maritime. Ces transports sont cruels et obsolètes et provoquent chaque année de terribles tragédies. En 2020, le Gulf Livestock 1 a fait naufrage, causant la mort de 6'000 bovins et de 41 membres d'équipage. Récemment, 800 taureaux ont été abattus après que le navire Nader-A ai dû opérer un demi-tour à cause d'un manque de clarté des documents de transport.

L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES salue cette étape clé pour la protection des animaux et demande à l'UE de suivre cet exemple et d'interdire toutes les exportations d'animaux vivants lorsqu'elle publiera sa nouvelle proposition de loi l'année prochaine.

Pierre Sultana, directeur du European Policy Office (EPO) chez QUATRE PATTES : «Les signaux en provenance de Nouvelle-Zélande sont une lueur d'espoir et une étape importante pour la protection des animaux. Ils montrent clairement que les décisions politiques peuvent être mises en œuvre dans un délai plus court, si la volonté est là.

Les animaux qui sont transportés pendant une longue période - que ce soit en mer ou sur terre - souffrent énormément. C'est un fait. Des tragédies se produisent régulièrement dans ce contexte, comme en 2019, lorsque plus de 14'000 moutons se sont noyés misérablement lorsque le navire de transport Queen Hind a chaviré au large de la Roumanie. L'année dernière, des milliers de jeunes bovins ont dû être abattus après que les navires Elbeik et Karim Allah ont été bloqués en mer pendant des mois. Plus récemment, la tragédie de Nader-A s'est produite lorsque 800 taureaux ont dû être abattus en raison de problèmes bureaucratiques. Toutes ces tragédies auraient pu être évitées.

Nous demandons à l'Union européenne d'interdire l'exportation d'animaux de boucherie, d'élevage et d'engraissement. Les exportations d'êtres vivants sensibles doivent être remplacées par des transports d'animaux abattus, de produits finis et de matériel génétique.»

### Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation

plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce.

[www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

-----

### Photos et vidéos

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

Copyright: voir métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

### Contact Médias

Sylvie Jetzer  
Communication Suisse  
QUATRE PATTES  
Altstetterstrasse 124  
8048 Zurich  
043 311 80 90  
[sylvie.jetzer@vier-pfoten.org](mailto:sylvie.jetzer@vier-pfoten.org)  
[www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

### Medieninhalte



Cargaison d'animaux vivants dans le port de Carthagène, Espagne. © FOUR PAWS | Aitor Garmendia

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100895791> abgerufen werden.